

## Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

### Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 25.07.2025 au 25.08.2025

### Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire Succession de Feu M. Vingerhoets

Demandeur Naef Immobilier PN SA

Adresse Chemin de Mallieu 14 & 16 Parcelle N° 668

Type de demande  Abattage  Elagage  Taille  Ecimage

Végétation concernée  Arbre isolé  Haie  Groupe d'arbres / bosquets

Arbre classé  Oui → N° (voir plan de classement des arbres)  
 Non

Essence(s) Pin (celui du centre)

Diamètre(s) du tronc 60cm Hauteur(s) : 20m

Etat sanitaire dangereux

Motif de l'abattage /  
élagage / taille /  
écimage

Lors des dernières intempéries, des branches sont tombées, ce qui est dangereux pour les passants. De plus, le fait qu'il soit situé au milieu de deux autres pins, son espace est restreint et empêche son développement.

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site  
Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale.  
La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

### Propriétaire

Prénom Feu Godfried Nom Vingerhoets  
Adresse p.a. Naef Immobilier PN SA  
Téléphone 021.318.77.56  
Adresse e-mail lydia.frongillo@naef.ch

### Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom Lydia Nom Frongillo  
Adresse Naef Immobilier PN SA  
Téléphone 021.318.77.56  
Adresse e-mail lydia.frongillo@naef.ch

### Entreprise mandatée par les travaux

*A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage*

Prénom Yann Nom Delévaux  
Société Germa Paysage Sàrl  
Adresse \_\_\_\_\_  
Téléphone +41 79 703 23 65  
Adresse e-mail yann.delevaux@germa-paysages.ch

### Compensation prévue

*A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage*

Nombre d'arbre(s) 1  
Essence(s) quercus pubescens  
*Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet*  
Emplacement prévu au même endroit

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation  
**Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement**

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPPrNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date Prilly, le 03 juin 2025

Signature

  
**naef** Naef Immobilier  
Lausanne SA  
Ch. du Vieux 11 Case postale 155  
1000 Lausanne 16 Malley  
Tél. +41 21 721 37 00 - due@pully.ch  
www.pully.ch

### Résultat de l'enquête publique

Opposition(s)  Oui  Non \_\_\_\_\_

Nombre \_\_\_\_\_

### Préavis service

L'abattage(s) / taille(s)  
élagage(s) / écimage(s)  Autorisé(s)  Refusé(s) \_\_\_\_\_

Motifs  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Plantation compensatoire Nombre d'arbre(s) : \_\_\_\_\_ Taxe : \_\_\_\_\_

### Contrôle

Paiement de la taxe reçu Date et visa \_\_\_\_\_

Contrôle de la plantation compensatoire effectué Date et visa \_\_\_\_\_

Mise à jour de la liste réalisé Date et visa \_\_\_\_\_

